

Rapport annuel 2014

Gehrenweg 2
5103 Mörken
+41 (0) 62 562 84 48
sekretariat@sgfb.ch
www.sgfb.ch

SGfB

Schweizerische Gesellschaft für Beratung
Association Suisse de Conseil
Associazione Svizzera di Consulenza
Swiss Association for Counselling

Aux délégués, délégués suppléants, membres des commissions, membres collectifs, membres actifs, membres passifs, présidente honoraire, membres en formation de la SGfB et aux invités.

Invitation à la 9^{ème} assemblée générale de l'Association Suisse de Conseil SGfB

Lundi 9 mars 2015, 16:15 - 20:00 heures

Hotel Continental Park, Murbacherstrasse 4, 6002 Lucerne, www.continental.ch
Voyage en train: à Lucerne allez sur le quai 2/3. Marchez le long du quai env. 80 m jusqu'aux casiers à bagages sur la droite. Au bout des casiers, tournez à droite et quittez la gare. Traversez le passage à piétons.

Voyage en voiture: l'hôtel dispose d'un parking souterrain. Vous trouverez d'autres places au parking de la gare.

16h 15 Evénement précédant l'AG: Spiritualité et santé psychique

Exposé du Dr méd. Samuel Pfeifer, médecin-chef de la clinique psychiatrique Sonnhalde, Riehen

17h 15 Ouverture de l'AG

Rosmarie Zimmerli

1. Aspects administratifs

Désignation des scrutateurs

PV de la 8^{ème} AG 2014

www.sgfb.ch zone login

2. Rapports annuels 2014

Commission de politique professionnelle CPP	Hanspeter Fausch	Page 6
Commission d'éthique CE	Ruth Bärtschi	Page 8
Commission d'examen EPS	Benno Greter	Page 9
Commission de la qualité CQ	Peter Eichenberger	Page 11
Commission de recours CR	Dr Judith Schütz	Page 13
Comité SGfB	Rosmarie Zimmerli	Page 14

3. Comptes 2014

Commentaire

Rapport du réviseur, décharge au Comité

Rosmarie Zimmerli Page 20

Commentaire

5. Démissions et élections

Ont démissionné

- Ruth Bärtschi, CE (2008–2015)
- Rolando Zobrist, EPS (2014–2015)
- Christine Stalder, CQ (2011–2015)
- Peter Eichenberger, CQ (2010–2015)
- Daniel Tiboldi, CE (2010–2015)
- Mike Caruso, réviseur (2013–2015)

Le Comité recommande l'élection de

- Mike Caruso, IIPB, comme membre du Comité
- Margot Ruprecht Hagmann, TAL, comme membre du Comité
- Rita Dünki-Arnold, IKP, comme membre de la CPP
- Franzisca Reist, AFI, comme membre de la CE
- Anna-Barbara Meyer-Merz, comme membre de la CE
- Werner Becker, Ecoles professionnelles APAMED, comme membre de la CE
- Irene Kaufmann, EBI, comme membre de la CQ
- Esther Nogler, bcb, comme membre de la CQ
- Dr Andrea Engeler, comme membre de la CR
- Dr Reinhold Schätzle, comme membre de la CR
- Cristina Honegger comme réviseuse

Se mettent à disposition pour une réélection

- Dr Irène Kummer, OIP, membre du Comité comme Vice-présidente SGfB
- Monika Riwar, bcb, comme membre du Comité
- Sylvia Baumann, OIP, comme membre du Comité
- Hanspeter Fausch, PBS, comme membre de la CPP
- Catherine Ferrara, IFCoS, comme membre de la CQ

6. Informations

- Examen professionnel supérieur de conseil dans le domaine psychosocial EPS
- Modifications du règlement de la Commission d'éthique et du règlement de la Commission de recours
- Affiliation de la SGfB à l'EAC

- 5^{ème} Conférence des membres collectifs CMC du 9 novembre 2015, 16 h 15 à Zurich
- 6^{ème} Conférence CMC du 7 novembre 2016, 16 h 15 à Zurich
- 10^{ème} Assemblée générale du 14 mars 2016, 16 h 15
- 11^{ème} Assemblée générale du 13 mars 2017, 16 h 15

7. Varia

Rosmarie Zimmerli
Présidente SGfB

Dr Irène Kummer
Vice-présidente SGfB

07 février 2015

Après l'Assemblée générale, vous êtes cordialement invité/e à un apéro.

Rapport annuel 2014 de la Commission de politique professionnelle

Membres de la Commission:

Hanspeter Fausch (PBS), président, membre du Comité

Gabi Rüttimann (IKP)

Pierre Clausen (pca.acp) (jusqu'au 10.3.2014)

Danny Abel (bcb) (jusqu'au 10.3.2014)

Rita Dünki-Arnold (IKP), nommé pour l'élection à l'AG 2015

La CPP s'est réunie pour deux séances pendant l'année de référence 2014.

1. Séance du 28 mai 2014; sujet central: mise en réseau de la SGfB avec des organisations faitières de langue allemande dans le domaine du conseil psychosocial

La CPP a élaboré des questions directrices qui devraient être soumises aux associations concernées par e-mail, téléphone ou dans un contact personnel.

Les objectifs d'une mise en réseau possible de la SGfB avec des associations de langue allemande sont: un échange d'informations, des possibilités de reconnaissance, avoir plus de poids face aux organisations dans les domaines psychologiques et psychothérapeutiques.

2. Séance du 26 août 2014; sujet central: clarification du statut de la SGfB dans l'European Association of Counselling EAC: l'affiliation à part entière ou le maintien d'une affiliation provisoire ou encore la sortie de l'EAC

La CPP a réalisé une analyse SWOT avec une recommandation au Comité sur le statut de l'affiliation de la SGfB à l'EAC (association faitière européenne dans le domaine du conseil). Après un examen attentif, la CPP a conclu que l'EAC est actuellement très occupée à son interne (structures et processus) ainsi que dans la recherche de nouveaux membres. Une adhésion EAC signifie en outre beaucoup de travail de la SGfB pour les intérêts structurels et processuels de l'EAC. La recommandation à l'attention du Comité qui a découlé de l'analyse globale est que, dans le meilleur des cas, il faudrait maintenir une affiliation provisoire mais une renonciation pourrait également être prise en considération. Le Comité s'est décidé pour la résiliation de l'adhésion à l'EAC.

Démissions/nominations

Démissions

- Pierre Clausen (pca.acp), membre fondateur de la CPP.
- Danny Abel (ACC), membre de 2012 à 2014.

Merci pour leur précieuse collaboration.

Nomination

- Rita Dünki-Arnold a pris part à la deuxième séance de la CPP comme nouveau membre possible. A cette occasion déjà, elle a su apporter des suggestions précieuses au sujet de l'EAC. Les membres de la CPP recommandent son élection à l'AG.

Hanspeter Fausch, président de la Commission de politique professionnelle

Rapport annuel 2014 de la Commission d'éthique SGfB

Membres

Ruth Bärtschi, présidente
Gisela Meinicke
Gabriela Feustle

Séances 2014

10.03.2014
17.11.2014

Réglementations/recommandations de la CE en cas de conflit ou de plainte

Lors des dernières séances, la CE a abordé la question de la manière dont la médiation peut être employée dans une procédure de conflit ou de plainte. Deux documents ont découlé de la discussion:

1. Information pour les membres de la Commission éthique: les principales informations sur la médiation comme possibilité de réglementation ou recommandation pour un usage interne alla CE.
2. Une ébauche Médiation de la CE comme réglementation/recommandation dans une procédure de conflit ou de plainte. Ce document a été soumis à un juriste pour un contrôle des aspects juridiques.

Vérification du règlement de la Commission d'éthique

Conformément au règlement d'éthique des conseillers/ères SGfB, paragraphe règlement d'éthique, ce texte doit être vérifié régulièrement sur sa validité actuelle et, si besoin est, adapté. La CE a effectué le contrôle en 2014 et a transmis par écrit au Comité différentes modifications sous forme de proposition.

Changements au sein de la CE

En été 2014 Ruth Bärtschi, présidente de la CE, a donné sa démission à l'AG 2015. Suite à cela, nous avons cherché des personnes à même de pouvoir entrer dans la CE. 3 personnes intéressées ont pris part à la séance d'automne et se présentent en mars 2015 à l'élection.

Anna-Barbara Meyer-Merz, membre actif SGfB

Franziska Reist, membre actif, SGfB

Werner Beck, délégué Apamed

Après son élection dans la Commission d'éthique, **Franziska Reist** est pressentie comme présidente ad interim de la CE.

Ruth Bärtschi, présidente de la Commission d'éthique

Rapport annuel 2014 de la Commission d'examen

Membres:

Benno Greter; président

Rosmarie Zimmerli; administration

Peter Weber; finances

Peter Eichenberger

Liselotte Fassbind

Daniela Sonderegger-Dürst

Christine Stalder

Rolando Zobrist

«Qu'est-ce que le conseil psychosocial? Quel est le niveau de l'examen professionnel supérieur de conseil psychosocial? Quelles sont les exigences requises pour réussir cette «examen de maîtrise»?»

Ce sont les trois questions, avec d'autres, qui ont occupé la Commission d'examen au cours de l'année 2014.

Nous avons organisé 3 examens à Olten avec au total 66 personnes, et un examen à Bellinzone avec 10 personnes. La première année déjà, nous avons réussi à organiser l'EPS dans les trois langues nationales. Ce pourquoi nous a complimentés Monsieur Armin Schöni, responsable de la surveillance des examens pour le SEFRI.

La Commission d'examen s'est réunie lors de 6 séances d'une durée généralement d'une journée entière, afin de planifier et d'organiser les 9 journées d'examen.

La collaboration intensive et les défis relevés ensemble lors des journées d'examen ont fait de la Commission d'examen un team soudé. Au cours de deux cérémonies de diplômes, nous avons pu remettre en 2014 49 beaux diplômes à croix blanche sur fond rouge.

Les premières séances de formation des expertes et experts ont eu lieu en février et septembre. Une autre séance est prévue au Tessin en janvier 2015.

Notre but de faire appel à des expertes et experts qui ont eux-mêmes passé l'EPS, sera en grande partie possible en 2015.

Les membres de la Commission d'examen pourront également assumer activement la fonction d'expertes et experts et auront les «nouveaux» à leurs côtés.

Réussi ou non réussi est la principale question qu'on se pose après l'examen. La «barre» de l'examen est fixée par l'organe responsable, dans notre cas le Comité SGfB, et actuellement nous sommes en dessous de la moyenne (taux d'échec 30%). Les examens EPS sont des prestations «instantanées» entraînant un potentiel élevé de distress (mode de survie). Cela est valable pour les plus jeunes mais aussi pour les collègues plus expérimenté-e-s.

Nous aspirons à offrir une bonne atmosphère pendant l'examen et cela reste notre objectif pour 2015. Nous voulons mettre en place des conditions cadres qui permettent aux candidates et candidats de pouvoir passer le court temps d'examen de 75 minutes le plus possible en mode compétences (*eustress*).

Les débuts comme prestataire EPS a été pour la Commission d'examen une réussite avec 66 examens.

Rolando Zobrist a quitté la Commission d'examen fin 2014. Il collaborera encore avec nous en tant qu'expert.

En 2015, nous serons encore actifs dans le développement et le processus de l'EPS et dans l'organisation d'examens professionnels supérieurs de qualité élevée. Nous travaillerons aussi à l'amélioration et à l'adaptation de la directive sur le règlement d'examen sur la base des expériences faites.

Je remercie le Comité de l'Association Suisse de Conseil, en particulier sa nouvelle présidente, Rosmarie Zimmerli, pour son soutien et sa collaboration.

Je remercie mes collègues de la Commission d'examen pour leur précieuse collaboration.

Je tiens encore à remercier tous les membres de l'Association Suisse de Conseil de leur confiance, soutien et compréhension.

Benno Greter, président de la Commission d'examen

Rapport annuel 2014 de la Commission de la qualité

Les **membres** de la Commission sont Peter Eichenberger, Christine Stalder, Catherine Ferrara, Thomas Frank, Gerhard Schobel et Eveline Bühlmann-Lehmann. Comme candidats à l'élargissement de notre commission, Esther Nogler et Irene Kaufmann ont rencontré notre équipe. Tous deux sont nommés par le Comité pour l'élection à l'occasion de l'AG de mars 2015. Tous les nouveaux ont réussi l'examen professionnel supérieur et nous soutiennent déjà fortement dans notre travail. Nous nous réjouissons de leur élection. Peter Eichenberger et Christine Stalder quitteront la Commission de la qualité à l'AG de mars 2015. A partir de là, c'est Eveline Bühlmann-Lehmann qui assumera la présidence de la Commission de la qualité.

La **tâche** de la CQ consiste en général à remplir le mandat selon le règlement. Concrètement, cela signifie de prendre des mesures visant au développement et à l'assurance de la qualité et de les mettre en œuvre au sein de la SGfB.

Les nouveaux membres de la Commission de la qualité ont été bien initiés, ce qui garantit la continuité de notre travail. Grâce à la bonne collaboration au sein de la Commission de la qualité, cela a bien réussi.

Les **objectifs de l'année d'exercice** de la CQ étaient constitués, d'une part, du contrôle de la qualité dans les différentes catégories de membres, y compris la nouvelle certification des formations accréditées en matière de conseil. D'autre part, nous avons suivi trois nouvelles institutions de formation dans la procédure d'adhésion en tant que membres collectifs.

En 2014, le temps nécessaire pour l'admission de nouveaux membres est resté stable par rapport à l'année précédente. Entre janvier et décembre, plus de 60 demandes ont été présentées et transmises au Comité pour la décision.

Il est réjouissant que le nombre des membres en formation soit lui aussi en constante hausse. Pendant l'année d'exercice, 20 nouveaux membres nous ont rejoints. Cela montre à quel point la SGfB peut être attractive déjà pour les étudiants de nos membres collectifs.

La procédure sur dossier a été remaniée. Les demandes sur dossier doivent maintenant être présentées de manière plus détaillée. Cela facilite la comparaison et l'évaluation des titres de formation avec ceux de nos membres collectifs.

Les attestations de formation continue pour le renouvellement du titre professionnel ne sont désormais examinées que tous les trois ans. La conséquence en a été que pendant l'année de transition nous n'avons dû vérifier aucune attestation. Cela reprendra au cours de la nouvelle année.

La certification de deux formations dans le domaine du conseil de nos membres collectifs a été renouvelée. Actuellement, neuf autres dossiers sont en cours de traitement, ce qui signifie l'examen des dossiers de renouvellement et les entretiens d'audit. L'entretien personnel sur place est très apprécié des membres collectifs et les deux parties profitent du partage de leurs expériences.

Nous sommes particulièrement fiers de la conclusion de la procédure d'admission des membres collectifs de l'école professionnelle Apamed et de l'institut ICL. Les deux institutions ont été suivies et soutenues tout au long de la procédure. Une troisième procédure est encore en cours.

Peter Eichenberger, Christine Stalder, présidente de la Commission de la qualité

Rapport annuel 2014 de la Commission de recours

- Membres de la Commission:
- Dr Judith Schütz, présidente
 - Magdalena Fuchs Genzoli, vice-présidente
 - Daniel Tiboldi
- Résultats des travaux:
- Recherches de nouveaux membres pour la Commission de recours
 - Elaboration et mise à jour avec le secrétariat de tous les documents
 - Echange d'information avec le Comité
 - Maintien des contacts à l'AG et à la CMC
- Séances:
- Séance annuelle de la Commission de recours du 20.10.2014
 - Séance de travail avec le secrétariat le 9.05.2014
 - Participation à l'assemblée générale du 10.03.2014
 - Participation à la Conférence des membres collectifs le 10.11.2014

La collaboration avec la nouvelle présidente a bien fonctionné. Nous apprécions le fait que Rosmarie Zimmerli a maintenu l'échange d'information entre la Commission de recours et le Comité, devenu une tradition.

L'élaboration et la mise à jour des documents nous a exigé de nous plus que prévu – mais tant mieux car la Commission de recours et le secrétariat disposent à présent de données actuelles communes. Et grâce au bon fonctionnement du secrétariat, on peut garantir que cela restera ainsi.

Daniel Tiboldi a communiqué sa démission pour des raisons professionnelles pour l'AG 2015. Heureusement la recherche d'un successeur s'est avérée facile. Avec le Dr Andrea Engeler et le Dr Reinhold Schätzle, nous pouvons proposer pour l'élection à l'AG deux excellents membres.

Dr Judith Schütz, présidente de la Commission de recours

Rapport annuel 2014 du Comité

Un ingrédient essentiel à une SGfB de succès est l'enthousiasme!

Le Comité

Hedi Maria Bretscher-Zeier SGTA, présidente jusqu'au 10.3.2014, présidente honoraire depuis le 10.3.14

Rosmarie Zimmerli IKP, trésorière, présidente depuis le 10.3.2014

Dr Irène Kummer OIP, vice-présidente

Monika Riwar bcb, secrétaire

Sylvia Baumann OIP, responsable du site Internet

Hanspeter Fausch PBS, responsable marketing, président de la CPP

Eveline Bühlmann IKP, représentante de la CQ

Rolando Zobrist IFCoS, représentant du TI

Le secrétariat

Angélique Zimmermann et Mara Schnyder, Möriken

Les commissions

Les organes permanents de la SGfB sont la Commission de politique professionnelle CPP, la Commission d'éthique CE, la Commission d'examen, la Commission de la qualité CQ et la Commission de recours CR. Leurs membres sont nommés et leurs activités décrites dans les rapports annuels séparés.

Les membres

Grâce à leur soutien, 21 membres collectifs, 336 membres actifs, 63 membres en formation, 11 membres passifs et 1 membre honoraire (la présidente honoraire) permettent au Comité, au Secrétariat et aux commissions de réaliser les objectifs de la SGfB avec un travail consciencieux et constant.

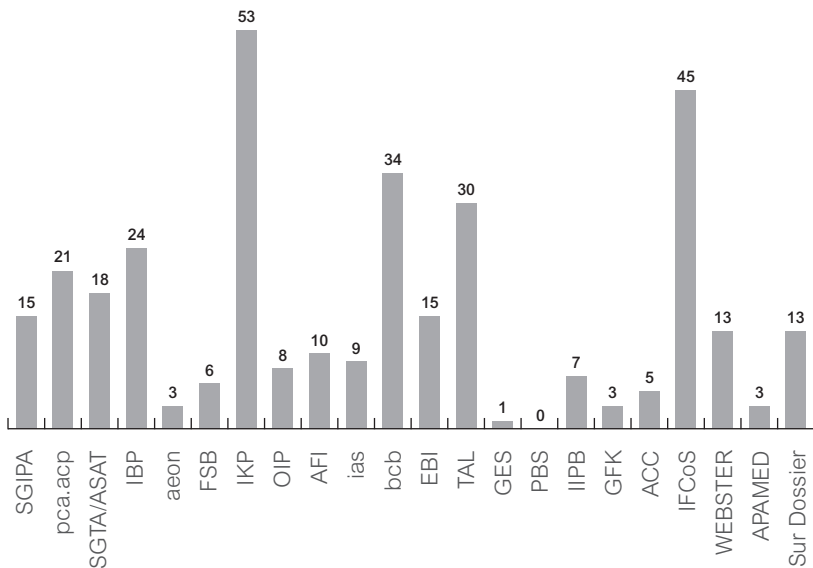
Les délégués et les délégués suppléants

Des membres collectifs concourent à la communication entre l'assemblée générale, le Comité, les commissions et les membres collectifs.

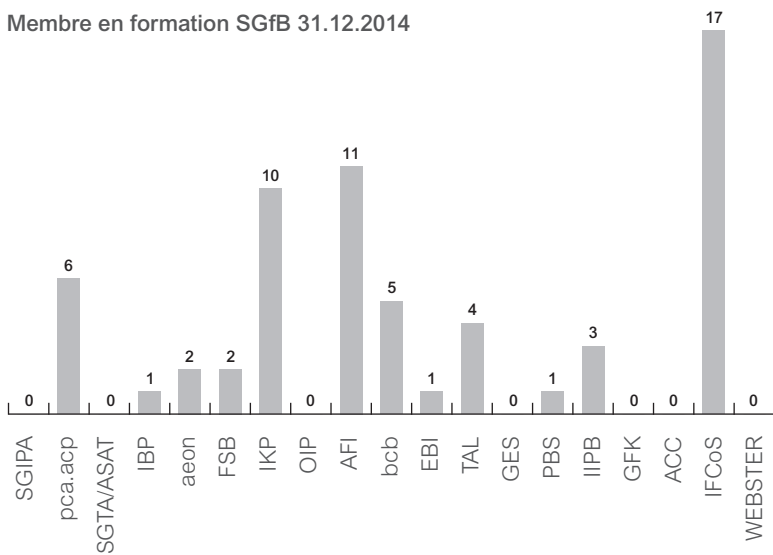
Le rapport

Pendant l'année d'exercice, le Comité s'est réuni pour neuf séances ordinaires à Zurich et pour la traditionnelle retraite de trois jours à Cavigliano.

Membres actifs SGfB 31.12.2014



Membre en formation SGfB 31.12.2014



En janvier, le secrétariat a déménagé de Rheinfelden à Möriken. Angélique Zimmermann en a assumé avec engagement les multiples tâches. Entre-temps, le système d'archive a été réorganisé et restructuré. Son assistante, Mara Schnyder, qui s'occupe essentiellement de l'administration du site Internet, a été aussi initiée à ce nouveau système.

En mars, la présidente fondatrice Hedi Maria Bretscher-Zeier a pris congé du Comité ainsi que de toute l'assemblée générale lors d'une fête qui lui a rendu hommage. Déjà avant de lui passer le témoin, Hedi Bretscher a initié son successeur, Rosmarie Zimmerli, pouvant ainsi se consacrer à ses nombreux intérêts après très peu de temps grâce au temps gagné. Rosmarie Zimmerli a assuré constance et continuité dans la direction de l'association grâce à sa longue expérience comme trésorière de la SGfB. Par manque de successeur, elle a encore poursuivi ce mandat pendant l'année d'exercice. Peu avant la fin de l'année, nous avons trouvé en Mike Caruso une personne compétente et expérimentée en matière de finances, désigné par le Comité pour l'élection.

Suite au changement de présidence, la SGfB est parvenue après la phase pionnière et celle de différenciation, à la phase d'intégration de son développement.

La planification et le positionnement pour l'année courante ont été définis dans le document «Politique de la SGfB». Y sont formulés les objectifs et les mesures dans les secteurs de la qualité, des relations nationales et internationales, de la recherche, de la formation et du développement ainsi que de l'organisation.

En tant que membre du Réseau Santé Psychique (RSP), la SGfB s'engage aux côtés d'organisations publiques et privées, d'institutions et d'entreprises pour la santé psychique en Suisse. Le but visé est un échange de connaissances, d'informations et d'expériences.

Le Comité a mis fin à son affiliation provisoire à l'European Association for Counselling EAC pour la fin de l'année. L'examen approfondi des pour et des contre de cette adhésion a montré que celle-ci excède les ressources personnelles et financières et ne satisfait pas les intérêts de la SGfB.

Juste un an après l'approbation de la planification stratégique et opérationnelle, les premiers examens professionnels supérieurs EPS complets ont pu être orga-

nisés en mars à Olten. Auparavant, les membres de la Commission d'examen ont pu se préparer à l'activité exigeante d'experts au cours d'une séance de formation. Les EPS suivants réduits ont eu lieu en avril et en octobre à Olten, et en novembre à Bellinzone. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI en tant qu'organe de surveillance des examens a souligné de manière élogieuse le professionnalisme des examens et s'est montré ravi que déjà la première année il ait été possible d'avoir des examens dans les trois langues nationales: français, allemand et italien. L'autorisation d'EPS en anglais n'a malheureusement pas été accordée. Nous allons maintenant chercher une solution avec les personnes concernées, afin que des candidates et candidats de langue maternelle anglaise puissent eux-aussi obtenir un diplôme de conseiller/ère dans le domaine psychosocial.

Le 1^{er} octobre 2014 est entrée en vigueur l'Ordonnance sur le cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle (O-CNC-FPr). Celle-ci permet de classer des titres suisses de formation professionnelle initiale et supérieure au niveau tant national qu'international. L'organe responsable SGfB de l'EPS de conseiller/ère dans le domaine psychosocial a participé à la manifestation de lancement et prend part à l'implémentation du cadre de certification par le développement de suppléments descriptifs des certificats et de suppléments aux diplômes. Cela accroît la transparence, la compréhensibilité et la comparabilité, entre autres, du diplôme de conseiller/ère dans le domaine du conseil psychosocial, ce qui exprime la haute valeur de ce titre.

17 institutions étaient représentées par 12 délégués et 9 délégués suppléants à la Conférence des membres collectifs CMC de novembre. L'intérêt s'est principalement tourné vers les informations sur l'EPS. Les thèmes abordés ont aussi été approfondis en groupes. Comme la santé psychique est aujourd'hui un thème national important, le Comité a proposé comme sujet principal le «*Manifest psychische Gesundheit*» sous forme d'atelier. Il s'agissait de trouver des réponses à la question sur la mesure dans laquelle les thèses sont déjà appliquées dans nos formations et quelles impulsions pouvait nous donner le manifeste. Avec concentration et engagement, les personnes présentes ont apporté des réponses dans les groupes de travail, celles-ci ont été fixées dans un pv photo. Monika Riwar a verbalisé la conférence dans la manière concise habituelle.

Changements 2014

Ont démissionné

- Daniel Abel, CPP
- Irène Bloch, secrétariat SGfB
- Philipp Junker, CQ
- Hedi Bretscher, présidente SGfB

Ont été élu-e-s

- Rosmarie Zimmerli, IKP comme présidente SGfB
- Eveline Bühlmann, IKP, comme membre du Comité et membre CQ
- Thomas Frank, IIPB, comme membre de la CQ
- Bernhard Schobel, aeon, comme membre de la CQ
- Cyrill Voser, réviseur

Comme membres de la Commission d'examen

- Benno Greter, TAL, comme président
- Peter Eichenberger, IKP
- Liselotte Fassbind, EBI
- Daniela Sonderegger-Dürst, SGTA
- Christine Stalder, pca.acp
- Peter Weber, ACC
- Rosmarie Zimmerli, IKP
- Rolando Zobrist, IFCoS (jusqu'à fin 2014)

Nouveaux délégués

- Joseph Aebischer, pca.acp
- Werner Becker, APAMED
- Regula Ferro-Hertenstein, FSB
- Sabine Grütter, GES
- Manuela Maier, IBP
- Christelle Schläpfer, SGIPA

A la fin de cette année d'exercice, mes remerciements vont aux membres du Comité et des commissions, qui ont à nouveau consacré d'innombrables heures de leur précieux temps libre avec enthousiasme et engagement, afin que la SGfB réalise ses objectifs de renforcer l'identité des professions de conseil, d'assurer

et de développer la qualité du conseil professionnel dans le domaine psychosocial et de promouvoir ses fondements scientifiques et professionnels. Mais ce n'est pas tout. Je cite Hedi Bretscher qui a toujours relevé l'importance du fait que la SGfB «représente aussi les intérêts des professionnels des services publics, auprès des autorités et dans d'autres associations de catégorie. L'affiliation à la SGfB promeut le sens de communion, le sentiment d'appartenance et l'identité professionnelle des conseillères et conseillers.» Le soutien financier des membres et la collaboration, majoritairement bénévole dans les différents groupes, permet à la SGfB d'apparaître publiquement comme une association forte, devenue prestigieuse et reconnue.

Rosmarie Zimmerli, présidente de la SGfB

Compte de résultat 01.01.2014–31.12.2014

Compte	Dépenses	Saldo du 31.12.2014	Budget 2014	Déviations par rapport du budget
4401	Précidence/Comité	15'011.05	20'000.00	-4'988.95
4402	Commissions	6'804.60	9'000.00	-2'195.40
4403	Comptabilité/audit	417.80	500.00	-82.20
4404	Locals de réunion	-	200.00	-200.00
4601	Assemblée générale/Conférence MC	4'933.05	4'000.00	933.05
4602	Appartenance aux associations (EAC)	-267.24	500.00	-767.24
4603	Frais diverses comité/commissions	1'944.10	2'000.00	-55.90
4701	Affiliation siège	8'000.00	8'000.00	-
4702	Indemnité secrétariat	41'697.70	30'000.00	11'697.70
4704	Informatique/software	417.80	2'000.00	-1'582.20
4705	Chancellerie	1'704.05	1'000.00	704.05
4706	Téléphone, ports, frais CP	2'299.47	2'000.00	299.47
4707	Imprimés	1'225.55	4'000.00	-2'774.45
4708	Charges diverses	205.00	1'500.00	-1'295.00
4891	Traductions	14'536.05	4'000.00	10'536.05
4892	Site de web www.sgfb.ch	1'696.80	1'000.00	696.80
4894	Projets	832.20	1'000.00	-167.80
4896	EPS	495.00	12'800.00	-12'305.00
4899	Autres frais	-	1'000.00	-1'000.00
4905	Amortissements	-	-	-
	Total dépenses	101'952.98	104'500.00	-2'547.02
	Revenus			
6001	Cotisations membres collectifs (MC)	24'788.00	22'500.00	2'288.00
6002	Taxe de demande d'admission MC	2'400.00	800.00	1'600.00
6003	Recettes diverses	154.01	300.00	-145.99
6101	Taxe de demande d'admission MA	22'500.00	23'200.00	-700.00
6102	Cotisations membres actifs (MA)	47'558.00	47'825.00	-267.00
6103	Cotisations membres en formation	6'322.00	9'120.00	-2'798.00
6105	Cotisations membres passifs	825.00	400.00	425.00
6201	Dons	5'478.40	2'000.00	3'478.40
6202	Revenus d'intérêts	23.05	20.00	3.05
	Total revenus	110'048.46	106'165.00	3'883.46
	Recettes supplémentaires	8'095.48	1'665.00	6'430.48
	Bilan 31.12.2014	Actif	Passif	
1010	Compte postal	20'545.89		
1060	Débiteurs	240.00		
2000	Créditeurs		2'999.60	
	Capital social le 31.12.2013		9'690.81	
	Bénéfice 2014		8'095.48	
	Capital social le 31.12.2014	20'785.89	20'785.89	

Budget 2015

Compte	Dépenses	Saldo du	Budget 2015
		31.12.2014	
4401	Précidence/Comité	15'011.05	17'000.00
4402	Commissions	6'804.60	14'000.00
4403	Comptabilité/audit	417.80	500.00
4404	Locaux de réunion	–	200.00
4601	Assemblée générale/Conférence MC	4'933.05	6'000.00
4602	Appartenance aux associations (EAC)	–267.24	–
4603	Frais diverses comité/commissions	1'944.10	2'000.00
4701	Affiliation siège	8'000.00	10'000.00
4702	Indemnité secrétariat	41'697.70	48'000.00
4704	Informatique/software	417.80	2'000.00
4705	Chancellerie	1'704.05	2'000.00
4706	Téléphone, ports, frais CP	2'299.47	2'500.00
4707	Imprimés	1'225.55	4'000.00
4708	Charges diverses	205.00	1'000.00
4891	Traductions	14'536.05	11'000.00
4892	Site de web www.sgfb.ch	1'696.80	2'000.00
4894	Projets	832.20	2'500.00
4896	EPS	495.00	1'000.00
4899	Autres frais	–	1'000.00
4905	Amortissements	–	–
Total dépenses		101'952.98	126'700.00
Revenus			
6001	Cotisations membres collectifs (MC)	24'788.00	27'500.00
6002	Taxe de demande d'admission MC	2'400.00	2'400.00
6003	Recettes diverses	154.01	200.00
6101	Taxe de demande d'admission MA	22'500.00	23'200.00
6102	Cotisations membres actifs (MA)	47'558.00	64'000.00
6103	Cotisations membres en formation	6'322.00	7'100.00
6105	Cotisations membres passifs	825.00	1'000.00
6201	Dons	5'478.40	2'000.00
6202	Revenus d'intérêts	23.05	20.00
Total revenus		110'048.46	127'420.00
Recettes supplémentaires		8'095.48	720.00

Notices:

Inscription jusqu'au 27 février 2015 s.v.p.

Merci de vous inscrire à l'assemblée générale et à l'apéro qui suivra,
par lettre, e-mail ou téléphone auprès du:

Secrétariat SGfB, Gehrenweg 2, 5103 Möriken

E-mail: sekretariat@sgfb.ch, tél. 062 562 84 48

Je m'inscris

à l'événement de 16h15 à l'assemblée générale de 17h15 à l'apéro

Prénom / Nom

.....

membre actif membre en formation membre passif membre honoraire invité

direction membre collectif (abbr. MC) délégué/e de (abbr. MC)

Sprachen/ langues/ lingue/ languages deutsch français italiano english

Cocher la case qui convient

Bitte
frankieren

Schweizerische Gesellschaft für Beratung
Gehrenweg 2
5103 Möriken